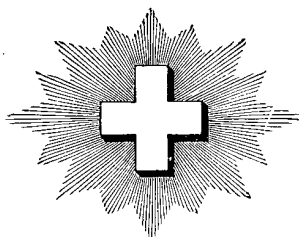


BUREAU FÉDÉRAL DE LA



PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

EXPOSÉ D'INVENTION

Brevet N° 27833

20 mars 1903, 5³/₄ h. p.

Classe 64

C. BARBEZAT-BAILLOT, Locle (Suisse).

Mécanisme de chronographe-compteur.

Dans les mécanismes de chronographes-compteurs, le levier sur lequel est pivoté le cliquet, qui, à chaque tour de la roue de chronographe doit actionner la roue de compteur, en tombant brusquement dans l'encoche de l'excentrique calé sur l'axe de la roue de chronographe, imprime par l'intermédiaire du cliquet une poussée si violente à la roue de compteur que cette dernière parvient fréquemment à soulever le cliquet et à avancer de plus d'une dent.

Le mécanisme qui fait l'objet de la présente invention a précisément pour but de prévenir un soulèvement du cliquet par la roue de compteur sous l'impulsion acquise par celle-ci et par tant d'empêcher cette roue d'avancer de plus d'une dent à la fois.

Au dessin ci-annexé on a représenté, à titre d'exemple, une forme d'exécution de l'objet de l'invention.

La roue à colonne *a* est combinée de la manière connue avec un dispositif d'actionnement au moyen duquel on peut la faire tourner dent par dent dans le sens indiqué par une flèche. La roue de chronographe *b* est portée par un axe qui traverse l'axe tubulaire de la roue de grande moyenne et porte lui-même d'une part l'aiguille des secondes du chronographe et d'autre part un excentrique *g* sur le pourtour

duquel appuie constamment sous l'action d'un ressort *d*¹ l'extrémité libre d'un bras *d* pivoté en *f*. Sur le bras *d* est pivoté un cliquet *h* maintenu en prise avec la denture de la roue de compteur *c* par un ressort *h*¹ fixé par une de ses extrémités sur le levier *d*. Le marteau *i* destiné à actionner les cœurs (non représentés au dessin) qui, de la manière connue servent à ramener à zéro les aiguilles de chronographe et de compteur, est muni d'un bec qui sous l'action d'un ressort *k* fixé sur la platine tend constamment à venir tomber dans une encoche de la roue à colonnes *a*. Le dispositif d'entraînement de la roue de chronographe *b* étant connu, n'est pas représenté au dessin.

Quand les parties du mécanisme se trouvent dans la position représentée au dessin et que la roue de chronographe *b* est entraîné par le mouvement d'horlogerie dans le sens indiqué par une flèche, l'extrémité du levier *d* maintenue appuyée contre le pourtour de l'excentrique *g* est peu à peu soulevée par ce dernier et retombe brusquement à chaque passage du saut de l'excentrique sous cette extrémité, c'est-à-dire à chaque tour complet de l'aiguille de chronographe. A chaque chute du levier *d* le cliquet *h* entraîne la roue de compteur *c* d'une dent. Mais on a constaté que cette dernière

sous l'impulsion acquise parvient fréquemment à soulever le cliquet et à avancer de plus d'une dent à la fois. Pour maintenir le cliquet *h* enclenché dans un entre-dents de la roue de compteur *c* au moment de l'actionnement de celle-ci, ce cliquet est muni d'un bras portant une goupille *h*² qui à chaque chute du levier *d*, quand le cliquet *h* est à fond de course d'actionnement vient buter contre le marteau *i* de sorte que le cliquet *h* ne peut sous l'impulsion transmise à la roue *b* être soulevé hors de l'entre-dents de cette roue et que par conséquent celle-ci ne peut avancer de plus d'une dent.

Quelle que soit la disposition du marteau de cœur *i* par rapport au levier *d*, respectivement au cliquet *h*, il est toujours facile de façonner le marteau *i* de manière à ce que celui-ci ait un point de contact avec une partie solidaire du cliquet *h* au moment de la chute du levier *d*.

Le résultat visé est réalisé plus simplement par ce moyen qu'à l'aide d'une pièce additionnelle combinée avec la roue à colonne, comme cela s'est pratiqué jusqu'ici.

REVENDEICATION:

Mécanisme de chronographe-compteur, dans lequel pour empêcher la roue de compteur d'avancer de plus d'une dent à la fois, le cliquet servant à actionner celle-ci est muni d'une butée qui bute contre le marteau de cœur quand le cliquet est à fond de course d'actionnement de manière que celui-ci ne peut sous l'impulsion transmise à la roue de compteur être soulevé hors de l'entre-dents de celle-ci.

C. BARBEZAT-BAILLOT.

Mandataires: WALDKIRCH & FEDERER, à Berne.

C. Barbezat-Baillot.

Brevet N° 27833.

1 feuille.

